

***F.D. A&RdI***

*Département d'éducation artistique*

*De l'École internationale de Mondorf-les-Bains*

Chers parents,

Votre enfant est inscrit à l'EIMLB dans une classe de S4 et a choisi l'option artistique. Selon les Consignes de la Commission des Programmes, les travaux réalisés au cours de chaque année seront retenus par les professeurs d'éducation artistique jusqu'à la fin de chaque année scolaire. L'école fournit aux élèves une grande partie des matériaux et outils pour travailler dans des techniques différentes (argile, linogravure, papiers de couleurs, colles spéciales, plâtre etc.). Cependant, chaque élève devra s'équiper d'un équipement de base valable pour les deux années du cycle moyen. Les élèves pourront laisser leurs affaires dans les armoires des salles spécialisées jusqu'au dernier jour de classe de chaque année scolaire. Veuillez trouver ci-joint la liste complète des fournitures qu'il faudra évidemment remplacer en cas de rupture ou de perte.

Je me suis permise de vous conseiller certaines marques qui ont donné satisfaction au cours des années précédentes.

En vous remerciant à l'avance de votre attention, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

*Pour le département d'éducation artistique*

*Valérie Bosseler*